

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Cricket SA, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
3.

Date de la décision: 28.01.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **14.03.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Auprès de la société Cricket SA, en liquidation
c/o VIRGIN Investments SA, en liquidation, 3, Cours de Rive, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs
- Etude de Mes Poncet Buhler Lacin & Vallery
1208 Genève

(04872676)